

“ Nous avons voulu vous exposer la vraie doctrine sur la constitution et les droits de l’Eglise, sur les droits et les devoirs du clergé dans la société, sur les obligations de la presse catholique et sur la sainteté du serment : tel a été notre unique but, telle est encore notre intention. En cela nous suivons l’exemple du Saint-Siége, qui, en condamnant les erreurs du libéralisme catholique, s’est abstenu de signaler les personnes ou les partis politiques. Il n’existe en effet aucun Acte pontifical condamnant un parti politique quelconque ; toutes les condamnations émanées jusqu’à présent de cette source vénérable, se rapportent seulement aux catholiques libéraux et à leurs principes, et c’est dans ce sens que l’on doit entendre le bref adressé en septembre 1876 à l’un de Nous. A l’exemple du souverain Pontife et suivant la sage prescription de Notre quatrième Concile, nous laissons à la conscience de chacun de juger, sous le regard de Dieu, quels sont les hommes que ces condamnations peuvent atteindre, quel que soit d’ailleurs le parti politique auquel ils appartiennent.”

“ Ce sont là de nobles paroles, vraiment dignes d’être adressées par des évêques catholiques à un peuple catholique, citoyens d’un Etat constitutionnel. Ce sont des paroles précieuses pour le Canada catholique. Elles contiennent le secret de sa paix, car elles affirment la vérité contre deux erreurs qui cherchent à troubler son repos. Contre ces erreurs il faut que vous vous mettiez en garde. Ne vous laissez donc point entraîner, ni par ceux qui, ouvertement ou par des voies détournées, veulent vous éloigner de la doctrine que vos Evêques vous enseignent, ni, d’un autre côté, par ceux qui, par trop de zèle religieux ou politique, voudraient mettre en force contre des personnes ou des partis des condamnations qui n’ont jamais été prononcées.

“ On a dit des anciens évêques de France que par leur enseignement ils ont fait la civilisation de leur pays, comme les abeilles font la ruche. Je suis convaincu que l’enseignement du vénérable Episcopat canadien établira de la même manière, et maintiendra en paix la civilisation dont vous goûtez les bienfaits.

“ Guidée par cet enseignement, la population catholique de ce pays, dévouée à la Religion, loyale à son souverain et exerçant paisiblement sa part pleine et entière de liberté constitutionnelle, continuera, sans doute, à n’être pas le moindre élément de cette force qui fait de cette jeune Puissance du Canada l’une des grandes Puissances du Monde Occidental.”